

# LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE



**4** demi-journées

## RÉGIME GÉNÉRAL ET COMPLÉMENTAIRE, CALCULS...

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions

**CHACQUE TRIMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE, SOIT 4 MATINÉES INDISSOCIABLES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET CONNAÎTRE SES INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE**

**LE PROGRAMME DE CES RENDEZ-VOUS EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE LA TOUTE DERNIÈRE ACTUALITÉ**

**À TITRE INDICATIF, LES POINTS DE LA RÉFORME DES RETRAITES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :**

- › Périodes validées dans le calcul de la retraite sécurité sociale : chômage, maladie, maternité, formation professionnelle, apprentissage
- › Cas de rachats de trimestres : périodes de stage, rachats à tarifs préférentiels des années d'études
- › Départs anticipés (carrières longues et salariés handicapés, incapacité permanente) : les nouvelles conditions
- › Cumul emploi-retraite : les assouplissement des règles prévues pour 2022
- › Retraite progressive : bénéficiaire, conditions d'attribution et calcul, réforme à partir de 2022
- › Accord AGIRC-ARRCO (ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO) : mise en place du régime unifié AGIRC-ARRCO, textes d'applications de l'accord, nouveaux coefficients de solidarité et coefficients majorants...
- › Nouvelles conditions de départ pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO : application d'un coefficient de solidarité temporaire ou coefficient majorant
- › Vers une réforme systémique ou paramétrique ?

Quiz tout au long de la formation

### OBJECTIFS

- Bénéficier d'une veille sociale complète pour anticiper et suivre les changements : retraite progressive, cumul emploi-retraite, carrières longues...
- Analyser l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO.
- Échanger sur l'actualité entre professionnels de la retraite en entreprise.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un point trimestriel pour suivre et analyser la mise à jour des textes et gagner en réactivité
- Un format et un rythme particulièrement adaptés au suivi régulier de l'actualité au fur et à mesure de la sortie des décrets
- Un consultant "terrain" au fait des dernières évolutions en matière de retraite et de leurs incidences sur les pratiques en entreprise

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel, paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 716 € HT - Réf : RET-RDVR

Validité : 30 juin 2023

### PROCHAINES SESSIONS

**Formation à distance :**

- le 13 octobre 2022 (après-midi)
- le 16 décembre 2022 (après-midi)
- le 10 mars 2023 (matin)
- le 6 juin 2023 (matin)

**Paris Montparnasse :**

- le 13 octobre 2022 (matin)
- le 16 décembre 2022 (matin)
- le 27 mars 2023 (matin)
- le 5 juin 2023 (matin)

## Participant(e)

 Mme    M. Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
E-mail .....  
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
Tél. (ligne directe) .....  
Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....  
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre  
pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :  
.....

## Formation choisie

Titre .....  
Référence .....  
Dates .....  
Lieu .....  
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,  
à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).  
Merci de préciser votre choix :  
 Formation + Accès e-ressources pendant un an \*    Formation seule

## Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale .....  
Adresse .....  
Code postal [   ] [   ] [   ] [   ] [   ] [   ] ..... Ville .....  
Téléphone ..... Fax .....  
N° d'identification (TVA intracommunautaire) .....  
Code APE / NAF ..... N° Siret [   ]

## Responsable de l'inscription

 Mme    M. Nom ..... Prénom .....  
Service/Fonction .....  
Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de    Mme    M.  
Nom .....  
Prénom .....  
Service/Fonction .....  
E-mail .....  
Libellé de la facture .....  
.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre  
service, merci de préciser .....  
.....  
.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître  
sur la facture ?

 OUI    NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a  
pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....  
Numéro de prise en charge .....  
Adresse de votre OPCO .....  
.....  
Code postal [   ] [   ] [   ] [   ] [   ] [   ] .....  
Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de  
la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention  
« bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente  
précisées sur [www.gereso.com/cgv/](http://www.gereso.com/cgv/)

### Prise en charge (si parcours certifiant) :

 CPF    Entreprise    OPCO